cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sébastien Lavoie
https://www.cadre21.org/membres/e59524596483151bf2567ab1

Date d'obtention : 2020-10-16 18:50:09

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Des que des évènements touchant des élèves de notre écoles et ayant des répercussions à l'école, nous devons mettre en branle le protocole texto. Rencontre la personne qui a fait le signalement en lui faisant remplir le questionnaire.. On rencontre les personnes impliqués (témoins, victimes, personnes responsables de la publication aux autres) dans l'évènement en leur faisant remplir le questionnaire. il faut déterminer si c'est un acte impulsif ou un acte malveillant. Dans les deux cas, nous confisquons le téléphone et nous contactons le service de police.

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

C'est plus compliqué que cela ne laisse paraître. Les situations sont toutes différentes et nous demandent de bien utiliser notre jugement. Les cas renferment des zones grises qui nous font réfléchir. Celui du père est intéressant parce qu'u départ j'aurais fait la trousse texto mais je comprends qu'il n'y a pas de conséquence à l'école pour le jeune garçon. J'ai aussi compris que si la police prend charge du dossier, nous n'avons pas à nous immiscer dans le processus l'école n'étant pas mandataire de la police. Un cas peut avoir plusieurs rebondissements. Celui du père, on ne fait rien au début sinon de l'envoyer à la police mais si le jeune vient nous voir par la suite, on doit mettre le protocole en place. Donc si un jeune nous approche directement, on met en branle le protocole sexto c'est ce que je retiens...

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

C'est certain que c'est la rencontre avec celui ou celles qui a envoyé les photos ou qui les a sur son cellulaire. De confisquer le cellulaire d'un élève n'est pas toujours simple.